

LE DIVORCE ET LA SÉPARATION DE CORPS EN DROIT CONGOLAIS

Cet ouvrage étudie en profondeur le divorce et la séparation de corps suivant l'ordre des articles du code de la famille. Entièrement illustrés (chacune des étapes de la procédure, objet du litige, intérêt à agir, aide juridique, référés, voies de recours), tous les principes directeurs du procès y sont développés et clarifient l'intention du législateur de 1984.

Le divorce jurisprudentiel, dans le cas notamment de consentement mutuel ou de requête conjointe, d'homologation de conventions ou d'acceptation du principe, de maladie ou de régime de sauvegarde de justice, d'inceste ou de pédophilie, se définit à partir des situations en face desquelles le juge congolais, confronté aux limites de la loi actuelle, est obligé d'adapter sa décision à l'évolution sociale de l'institution. Nécessité d'une réforme ?

Un ouvrage précis avec des analyses rigoureuses et qui est, par suite, l'auxiliaire obligé du public, des étudiants, des chercheurs et des praticiens.



Hygin Didace AMBOULOU est notaire, docteur en droit et maître de conférences au Centre de recherche juridique et des études doctorales (CRJED). Il est aussi secrétaire général à la mairie à Pointe-Noire, et chargé de cours à la faculté de droit et à l'École nationale d'administration et de magistrature de Brazzaville

Hygin Didace Amboulou

LE DIVORCE ET LA SÉPARATION DE CORPS
EN DROIT CONGOLAIS

Hygin Didace Amboulou

LE DIVORCE ET LA SÉPARATION DE CORPS EN DROIT CONGOLAIS



ISBN : 978-2-296-13640-3

23 €



L'Harmattan